

Commission Médicale d'Etablissement (CME)

COMMISSION MEDICALE D'ETABLISSEMENT

La composition de la CME a été renouvelée en 2022 pour les collègues :

- > C : praticiens titulaires autres ceux exerçant les responsabilités de pôles ou de services
- > D : représentant des personnels temporaires ou non titulaires et des personnels contractuels
- > E : sages-femmes

Le **Docteur Yassine TAOUTAOU** a été élu **Président pour un mandat de 4 ans**, à ses côtés, deux vice-présidents :

- > **Dr Francis COLL**
- > **Dr Hugues AUMAITRE**